



INFORMATION



MAIRIE

MASQUES

LES PERSONNES QUI HABITENT

A LA TOUR D'AIGUES

PEUVENT VENIR RETIRER

EN MAIRIE

(AUX JOURS ET HEURES HABITUELS

D'OUVERTURE AU PUBLIC)

UN MASQUE EN

TISSU REUTILISABLE

(SUR PRESENTATION D'UN

JUSTIFICATIF DE DOMICILE).

Le Maire,

Jean-François LOVISOLO.